



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU SAMEDI 10 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, et le dix avril, à 09 heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvia DIDIERDEFRESSE, Maire,

Date de la convocation : 06/04/2021

Conseillers Municipaux présents : ANCEL Sylvia, BARADEL Joël, CYPRYSZCZAK Roger, DÉSOR Jürgen, DIDIERDEFRESSE Sylvia, GÉRARD Karine, GLÉ Adrien, KARCHER Nicolas, MEYER Sylvie, MONTIER Florence, TOUCHÉE Jacques, VOLPINI Yves.

Conseillers Municipaux excusés : LEDEMÉ Pascal (procuration à MEYER Sylvie), FRITZINGER Yannick (procuration à TOUCHÉE Jacques), GEORGE Alexandre (procuration à DIDIERDEFRESSE Sylvia),

Mme ANCEL Sylvia a été nommée secrétaire.

Délibérations prises à la majorité :

20210014 : Adoption du compte-rendu de la séance du 05/03/2021

20210015 – 20210016 - 20210017 : Comptes de Gestion 2020

Approbation des comptes de gestion (budget général, budget bois, et budget eau) du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

20210018 : Comptes administratifs 2020

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Opérations de l'exercice	127 482,53 €	201 332,39 €	691 596,23 €	638 276,53 €	819 078,76 €	839 608,92 €
Résultat reporté N-1	19 902,93 €			25 257,36 €	19 902,93 €	25 257,36 €
Part affecté à l'investissement			25 257,36 €		25 257,36 €	0,00 €
Budget eau 2019		32 196,03 €		23 237,23 €	0,00 €	55 433,26 €
TOTAUX	147 385,46 €	233 528,42 €	716 853,59 €	686 771,12 €	864 239,05 €	920 299,54 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		86 142,96 €	-30 082,47 €			56 060,49 €
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX						
Opérations de l'exercice	-	-	37 092,52 €	37 092,52 €	37 092,52 €	37 092,52 €
TOTAUX	-	-	37 092,52 €	37 092,52 €	37 092,52 €	37 092,52 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS				0,00 €		0,00 €

COMPTE ANNEXE POUR LA FORÊT						
Opérations de l'exercice	3 804,96 €	8 731,98 €	29 956,98 €	89 028,66 €	33 761,94 €	97 760,64 €
Résultat reporté N-1		3 344,02 €		87 883,64 €		91 227,66 €
TOTAUX	3 804,96 €	12 076,00 €	29 956,98 €	176 912,30 €	33 761,94 €	188 988,30 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		8 271,04 €		146 955,32 €		155 226,36 €

20210019 : Affectation du Résultat de l'exercice 2020 – Budget Général

Affectation au compte 001 (section d'investissement – recettes) : 86 142,96 €.

Affectation au compte 002 (section de fonctionnement – dépenses) : 30 082,47 €.

20210020 : Affectation du Résultat de l'exercice 2020 – Budget Bois

Affectation au compte 001 (section d'investissement – recettes) : 8 271,04 €.

Affectation au compte 002 (section de fonctionnement – recettes) : 146 955,32 €.

20210021 : Fixation des taux de fiscalité locale 2021

Le taux de référence de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de la commune doit désormais correspondre à la somme du taux communal (voté le 27 juin 2020 à 10,47%) et du taux départemental des Vosges de 25,65%.

Les taux d'imposition ont été fixés comme suit :

- Taux de taxe Foncière sur le foncier bâti : 36,12 %,
- Taux de Taxe Foncière sur le foncier non bâti : 15,86 %.

20210022 : Adoption du Budget Primitif 2021 – Budget Principal

Dépenses et Recettes d'investissement : 683 935,52 €

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 954 833,00 €

20210023 : Adoption du Budget Primitif 2021 – Budget annexe Eau

Dépenses et Recettes d'investissement : 0,00 €

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 54 000,00 €

20210024 : Adoption du Budget Primitif 2021 – Budget annexe Bois

Dépenses et Recettes d'investissement : 286 155,32 €

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 260 155,32 €

20210025 : Multiple rural gratuité de loyers

Au vu de l'état d'urgence sanitaire prolongeant les mesures de fermeture de certains commerces et de la demande du locataire de la Clef du Ban, le Conseil Municipal :

- Approuve l'exonération de la location immobilière pour la partie commerciale au titre du mois de novembre 2020, soit 550 € HT
- Propose une exonération partielle de la location immobilière pour la partie commerciale à compter du mois de décembre 2020, soit 10% de 550 € HT, jusqu'à la réouverture administrative des chambres.

10 votes POUR

4 votes CONTRE (Nicolas KARCHER, Adrien GLÉ, Sylvie MEYER et Sylvie MEYER procuration de Pascal LEDEMÉ)

1 vote : ABSTENTION (Yves VOLPINI)

20210026 : Renouvellement Concession de Source – LARCHER Xavier

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement des concessions de sources captées en forêt communale Parcelle 034 AM n° 1, soumise au régime forestier suivantes à compter du 21 juillet 2021.

Concession d'une durée de 9 ans révisable tous les trois ans.

20210027 : Mise à disposition et conditions de remboursement du fonds d'amorçage

Le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de la Région Grand Est de l'intérêt pour la commune de demander à bénéficier du fonds d'amorçage qui est une avance de trésorerie sans intérêt sur 12 mois, couvrant les frais de mobilisation des bois entre l'engagement des dépenses et la perception des recettes.

Le Conseil Municipal refuse la mise à disposition du fonds d'amorçage au motif que la somme n'est pas significative et que les formalités administratives sont contraignantes.

20210028 : Electrification Rurale – extension réseaux secs pour pavillon communal secteur « Les Calèches »

L'extension des réseaux secs du secteur « Les Calèches » sera suivie par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges. Les coûts liés à ces travaux sont estimés à 35 623,58€ HT. Une participation financière de la commune s'élèverait à 18%, soit 6 412,24€ HT. Cette extension permettra la mise en service du traitement de l'eau
Le Conseil Municipal approuve le projet et s'engage à verser sa participation au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, dès que la demande lui en sera faite.

20210029 : Electrification Rurale – Génie civil du réseau téléphonique pour alimenter le lotissement privé « Noiraux »

Le projet de Génie civil du réseau téléphonique est réalisé par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges. Il finance la surlargeur de fouille et la commune finance la fourniture et la pose de la totalité du matériel. Le montant total du projet s'élève à 8 541,00€ et la participation de la commune serait de 2 299,70€.

Le Conseil Municipal approuve le projet, autorise les travaux et s'engage à verser sa participation au Syndicat, dès que la demande lui en sera faite.

20210030 : Electrification Rurale – extension réseaux secs pour le lotissement privé « Noiraux »

L'extension des réseaux secs du lotissement privé « Noiraux » sera suivie par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges. Les coûts liés à ces travaux sont estimés à 19 776,25€ HT. Une participation financière de la commune s'élèverait à 59%, soit 11 667,99€ HT.

Le Conseil Municipal approuve le projet et s'engage à verser sa participation au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, dès que la demande lui en sera faite.

20210031 : Subvention exceptionnelle Club des Frênes

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle, d'un montant de 300€, au Club des Frênes pour financer le projet « Visiter autrement ». Ce projet consiste à mettre à disposition un fauteuil adapté à un vélo électrique pour les résidents et leurs familles de l'établissement de santé de Fraize. Le coût global du projet étant de 3 377€.

20210032 : Exercice du Droit de Préférence – Parcelles 034 AI 180 et 034 AI 183

Considérant le courrier de Maître Cezard-Michel concernant la vente d'un bien situé « Les Evaux au-dessus du Che » d'une superficie de 2 690 m² pour un montant de 2 500€, le Conseil Municipal renonce au droit de préférence ouvert par l'article L331-24 du Code forestier.

12 votes POUR

3 votes : ABSTENTION (Sylvie MEYER, Sylvie MEYER procuration de Pascal LEDEMÉ et Florence MONTIER)

20210033 : Approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2021

Au vu de la proposition présentée par l'O.N.F., le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2021, demande à l'O.N.F. de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites et d'y référer leurs destinations.

20210034 : Demande de subvention – Etude de faisabilité pour une chaufferie bois

Au vu des travaux prévus en 2021 pour l'aménagement du centre, il serait opportun de réaliser des travaux de réseaux de transition énergétique pour un projet de chaufferie au bois.

Le Conseil Municipal approuve la nécessité de réaliser une étude de faisabilité pour ce projet et sollicite la Région Grand Est pour une subvention dans le cadre du programme Climaxion de l'ADEME et de la Région.

Questions diverses :

- **Aménagement d'une chaufferie communale au bois :**

Suite à la présentation de l'étude de l'entreprise Terranergie du vendredi 12 mars 2021, deux projets ont été exposés :

- Chaufferie à plaquettes

- Chauffage au granulé

Terranergie doit donner plus de détails concernant l'entretien et l'efficacité de ces chaufferies.

Le Conseil Municipal va prendre l'avis de l'entreprise qui entretient actuellement la chaufferie de la commune. S'il souhaite aboutir au projet, une décision devra être prise avant juillet 2021, pour concorder avec les travaux de l'aménagement du bourg.

- **Logement communal situé route de Gérardmer :**

Le logement va être libéré courant avril 2021. Plusieurs courriers ont été reçus par la Commune pour des demandes de location.

Le Conseil Municipal souhaiterait déterminer différents critères pour guider leur choix sur les nouveaux locataires. Cependant, il souhaite tout d'abord faire un état des lieux du logement pour envisager des travaux de rafraîchissement.

- **Travaux d'aménagement du Centre**

Le démarrage des travaux est programmé au lundi 03 mai 2021.

Fin de séance à 11h40.